

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

mutuelles Question écrite n° 45176

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la décision de la cour de justice des Communautés européennes relative à la non-transposition par la France de la directive 92/49/CEE sur les « assurances ». Cette condamnation entraîne pour la France une amende avec astreinte. Aussi, il lui demande quelle est sa position à cet égard.

Données clés

Auteur: M. Jean-Luc Reitzer

Circonscription: Haut-Rhin (3e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 45176 Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé: emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 avril 2000, page 2394